

DEC22196DAJ

Décision du 17 février 2022 portant nomination de Mme Stéphanie CHANARD en qualité d'Agent Comptable Secondaire par intérim des Centres de recherche Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes et Lyon-Grenoble-Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-1 et R. 831-14,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le décret du 4 juin 2021 (JORF n°0130 du 6 juin 2021) portant renouvellement du détachement de M. Philippe MARTIN en qualité d'agent comptable principal de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} août 2021,

Vu l'agrément du Ministre chargé du budget en date du 17 février 2022,

Vu l'avis favorable de l'Agent Comptable principal en date du 24 janvier 2022,

Vu la notification arrêtant la rémunération de l'agent comptable secondaire en adjonction de service d'INRAE Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes et Lyon-Grenoble-Auvergne-Rhône-Alpes en date du 17 février 2022,

Vu la décision du 28 août 2015 portant nomination de Mme Stéphanie CHANARD en qualité d'agent comptable secondaire du Centre de recherche Auvergne-Rhône-Alpes, à compter du 1^{er} septembre 2015,

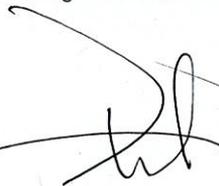
Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} février 2022, Mme Stéphanie CHANARD, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale, est nommée Agent-Comptable Secondaire par intérim des Centres de recherche Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes et Lyon-Grenoble-Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Paris, le 17 février 2022

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,



Philippe MAUGUIN